



## TERMES DE REFERENCE

### Inventaire des ressources naturelles dans les sites de transfert de gestion des VOI Komanga (Antsakoamanera) et MAMI (Ampitsopitsoka)

#### I. CONTEXTE

L'Aire Protégée Mahavavy Kinkony se situe dans le District de Mitsinjo qui fait partie intégrante de la Région Boeny. Le site est un complexe d'écosystèmes terrestre, lacustre, marin et côtier qui abrite une biodiversité endémique et diversifiée. Ces différents habitats fournissent également plusieurs services écosystémiques à l'endroit des populations riveraines dont entre autres la régulation et l'approvisionnement.

En tant qu'ancienne Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux, ou ZICO, le site abrite plusieurs espèces d'Oiseaux dont *Zapornia oillivieri*, *Ardeola idae*, *Ardea humbloti*, *Anas bernieri*, *Threkionis bernieri*, *Haliaeetus vociferoides*, les Lémuriens dont *Propithecus verreauxi coronatus* et *Hapalemur griseus occidentalis*, les reptiles aquatiques et terrestres dont *Erymnochelys madagascariensis*. La présence de ces espèces a motivé la mise en protection du site.

L'Aire Protégée est gérée par ASITY Madagascar qui travaille avec plusieurs partenaires techniques et financiers pour la conservation des espèces et des habitats, mais aussi pour le développement économique. L'association a reçu un financement de la part du projet GEF6 Marin pour le renouvellement des contrats de transfert de gestion des ressources naturelles dans les sites gérés par les VOI Komanga et MAMI situés respectivement dans les Fokontany d'Antsakoamanera et d'Ampitsopitsoka.

ASITY Madagascar recrute ainsi un consultant, ou un groupe de consultants pour la réalisation des inventaires des ressources forestières et marines pour ces 02 VOI.

#### II. OBJECTIFS

L'objectif principal de la prestation est la mise à disposition des rapports d'inventaire des ressources forestières et marines pour ces 02 VOI. Ces rapports doivent préciser pour les ressources forestières (forêts sèches et mangroves) :

- La richesse floristique
- La distribution des diamètres et des hauteurs des arbres
- La distribution de la surface terrière et du biovolume
- La dominance relative des espèces
- La régénération naturelle

Pour les ressources marines, ce sont la liste des espèces (noms vernaculaires et scientifiques) capturés par les pêcheurs qui doivent être fournies.

#### III. ACTIVITES

Le consultant se doit de réaliser les activités suivantes

- La capitalisation des acquis sur les travaux précédemment réalisés sur les 02 sites
- La réalisation des inventaires sur terrain

- La rédaction des rapports d'inventaire

#### **IV. ZONES D'INTERVENTION**

Les activités sont à réaliser à Ampitsopitsoka et Antsakoamanera, dans l'AP CMK

#### **V. PROFIL DU CONSULTANT OU DES CONSULTANTS/QUALIFICATIONS**

Le prestataire aura le profil suivant

- Titulaire d'un master en Agroforesterie, ou en Biologie Végétale
- Disposant d'une expérience probante en matière d'inventaire des ressources forestière et plus particulièrement pour les mangroves.
- Disposant d'une bonne capacité de rédaction et connaissance du SIG

La connaissance de la zone d'étude, ou tout au moins des formations forestières présentes dans la Région Boeny (Forêts sèches et mangroves) serait un atout.

#### **VI. DUREE DE LA PRESTATION**

Le délai imparti pour la réalisation de la prestation est de 25 jours.

#### **VII. PRODUITS LIVRABLES**

A l'issue de la réalisation de la prestation, le consultant mettra à disposition les rapports d'inventaire contenant les informations détaillées dans la partie II (Objectifs) des présents Termes de Référence.

#### **VIII. DOSSIERS A FOURNIR**

Le dossier des candidats comprendra :

- Offre technique (Compréhension du Mandat, Objectif, Méthodologie (Relevée floristique et d'analyse des données), planning et durée de réalisation proposée, avec proposition des personnes ressources.
- Une offre financière
- Le CV récent du prestataire (les CV des personnes ressources en cas d'association des consultants)
- Copie Carte NIF et STAT à jours, ou acquittement du prestataire des obligations fiscales avant toute contractualisation

Les offres sont à déposer au bureau d'ASITY Madagascar Lot IAB 39 Ter C, Andrononobe Analamahitsy Antananarivo avant le 21 juin 2024 à 12 heures.